

Conseil du 20^{ème} arrondissement de Paris
Séance du lundi 18 janvier 2021

Question écrite adressée au Maire du 20^{ème} arrondissement concernant les suites données aux dégradations et destructions dont les commerçants de l'avenue Gambetta (XXème) ont été victimes en date du 05 décembre 2020

Déposée par Dominique BOYAJEAN et les élus du groupe Changer Paris du 20^{ème}

La manifestation parisienne du samedi 5 décembre 2020 contre la loi « sécurité globale » et contre la précarité a donné lieu à de véritables scènes de violences urbaines au cœur du 20ème arrondissement.

Comme vous le savez, un nombre conséquent de casseurs se sont ainsi incrustés au cœur de cette manifestation et ont déferlé tout au long de l'avenue Gambetta, mettant à sac commerces voire établissements bancaires, incendiant au passage plusieurs véhicules et détruisant également le mobilier urbain.

Il s'agit – il est vrai – d'un phénomène inédit dans notre arrondissement.

Nous pensons, certainement comme tous les membres de ce conseil d'ailleurs, que de telles exactions sont inacceptables *a fortiori* lorsque ce sont les quartiers les plus populaires qui sont pris pour cible et en l'occurrence les petits commerçants déjà si éprouvés localement par un contexte de crises sanitaire et économique tel que nous les connaissons désormais.

Alors, Monsieur le Maire et chers collègues de la majorité municipale, les temps sont donc très rudes pour nos commerçants et la Maire de Paris a décidé de les soutenir en annonçant pour l'ensemble des arrondissements des aides représentant plus d'un million d'euros sous forme d'exonérations de taxes, accompagnées par la création d'un fonds d'urgence qui en réalité relève de la région, compétente en matière de soutien aux entreprises.

Au-delà des déclarations de sympathie que vous avez nécessairement dû manifester aux commerçants de l'avenue Gambetta, il importe vivement de connaître les modalités concrètes de mise en œuvre des aides ainsi annoncées.

Sur proposition de Dominique BOYAJEAN et des élus du groupe Changer Paris du 20ème,

Pose la question écrite suivante :

Monsieur le Maire, nous souhaiterions vivement connaître :

- Les mesures mises en place par la Mairie du 20^{ème} pour les commerçants du quartier Gambetta qui ont été fortement impactés par les violences urbaines du mois de décembre dernier ;
- Les actions de communication instaurées dans l'arrondissement et singulièrement dans ce quartier Gambetta pour informer les intéressés des différentes formes de soutien mis en œuvre et des possibilités concrètes d'en bénéficier ?